



La Méthode Montessori Adaptée:
Un autre regard pour un autre
accompagnement

Vendredi 09 décembre 2016

Espace François Mitterrand

Boé



Professeur Cameron Camp
Initiateur de la Méthode Montessori
Adaptée ©

Jérôme Erkes
Directeur Recherche & Développement
AG&D.

La Méthode Montessori Adaptée

Aux personnes âgées atteintes de troubles cognitifs

Une philosophie humaniste, des principes concrets et applicables facilement pour faire ré-émerger la personne cachée par les déficits et changer les regards sur la “démence”.

Contourner les déficits et solliciter les capacités préservées pour permettre à la personne âgée présentant des troubles cognitifs de s’engager dans des activités porteuses de sens et d’évoluer positivement.

Permettre à la personne atteinte de “démence” d’apprendre ou de réapprendre au quotidien pour favoriser son indépendance et son autonomie.

Programme de la journée

8h30: Accueil

9h30: Introduction de la Méthode Montessori

- Maria Montessori et la pédagogie Montessori
- L'adaptation de la méthode Montessori aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs : Historique, objectifs et démarche sous-jacente.
- Philosophie et principes de la méthode Montessori
 - * Se recentrer sur la personne, identifier les capacités préservées
 - * Liberté, choix et sentiment de contrôle
 - * L'environnement préparé: Adapter l'environnement pour contourner les déficits
 - * Adapter les activités : Principes Montessori appliqués aux activités (activités « occupationnelles » et de loisir, activités de la vie quotidienne, participation à la vie de la communauté)

12h15: Repas

13h15: Illustrations et applications

- * Présentation d'activités Montessori (activités « occupationnelles » et de loisir, activités de la vie quotidienne, participation à la vie de la communauté)
- * Buts et rôles sociaux
- * Créer des communautés, redonner du sens au quotidien
- * Illustrations concrètes et mises en situation

17h30: Clôture

Informations générales

Les droits d'inscription sont fixés à 95 € pour une journée de conférence. REGAIN est organisme de formation enregistrée sous le numéro suivant : 72 47 00946 47.

Outre le libre accès à la salle de conférence, ce prix comprend également le petit-déjeuner et les boissons à la pause.

Le prix du déjeuner est fixé à 13€.

Le coupon-réponse est à renvoyer avant le 18 novembre 2016. Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Elles sont considérées comme définitives qu'une fois le règlement effectué. Les structures qui ne peuvent adresser leur règlement avec leur inscription doivent obligatoirement joindre une commande dûment remplie et signée par l'autorité compétente.

Le règlement des repas doit également être transmis lors de l'inscription. Un ticket repas sera remis le jour du colloque.

Les désistements ne feront pas l'objet d'un remboursement.

Il est toutefois possible de se faire remplacer en nous communiquant le nom et les coordonnées du remplaçant.

Plan d'accès

